



Ville de
POIX DU NORD

République Française - Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

05 MAI 2026

ID : 059-215904640-20260428-DELIB_2026_022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES :		
En exercice	Présents	Votants
19	18	18
Date de la convocation : 15/04/2026		
Date d'affichage : 05 MAI 2026		
Numéro de la délibération : DELIB_2026_022		

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Julien LEPOLARD, Maire.

Etaient présents : M. Julien LEPOLARD, Mme Ludivine JOVENIAUX, M. Geoffrey PAUL, Mme Roxane GHYS, M. Cédric GREVIN, Mme Karine DURIEUX, M. Lionel SOIGNEUX, Mme Corinne BRUYER, M. Christophe WILLERY, Mme Johanna ALLAIRE, M. Guillaume HAUTCOEUR, M. Mathis JEUNE, Mme Alice NAVEAU RONCHIN, Mme Julie BETHENCOURT, Mme Callysta DUPONT, M. Evan BAUDCHON, Mme Carole GARCIA, M. David LEDUC.

Etait absent : M. René LECUYER

Secrétaire de séance : Mme Callysta DUPONT

Objet : Désignation du référent « Village Ami Des Aînés »

Le maire rappelle que le Conseil municipal, par délibération en date du 27 mai 2025 avait :

- décidé l'adhésion de la collectivité au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS) ;
- désigné en tant que représentant titulaire Mme Karine DURIEUX pour représenter la collectivité au sein de l'association
- désigné en tant que représentant suppléant Mme Margot VINCENT pour représenter la collectivité au sein de l'association ;

Dans le cadre de la démarche pour la labellisation « village amis des aînés » :

- un diagnostic territorial autour des huit thématiques Villes Amies des Aînés (Transports et mobilité ; Habitat ; Espaces extérieurs et bâtiments ; Lien social et solidarité ; Culture et loisirs ; Participation citoyenne et emploi ; Autonomie, services et soins ; Information et communication) a été élaboré
- un plan d'action Villes Amies des Aînés a été établi et approuvé par le conseil municipal le 22 février 2026

Afin de poursuivre les actions engagées et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
18		

- désigne en tant que représentant titulaire Mme Karine DURIEUX pour représenter la collectivité au sein de l'association
- désigne en tant que représentant suppléant Mme Margot VINCENT pour représenter la collectivité au sein de l'association

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,
Certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Callysta DUPONT



Le maire,
Julien LEPOLARD



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le **05 MAI 2026**
Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.